

LES ENFANTS ET LA COVID-19

ON RESTE VIGILANTS POUR ÉVITER LA PROPAGATION

Si votre enfant (de plus de 6 mois) présente un ou des symptômes parmi ceux indiqués dans cette liste, il est recommandé de le garder à la maison et d'éviter les contacts avec les autres personnes.

Si votre enfant a plus de 6 mois, et jusqu' à 5 ans, attendez **24 heures** et réévaluez l'évolution des symptômes.

Nous vous invitons à utiliser **l'outil d'autoévaluation** (immédiatement, pour les enfants de 6 à 17 ans, et après la période d'observation de 24 heures, pour les enfants de plus de 6 mois, et jusqu'à 5 ans) sur [Québec.ca/decisioncovid19](https://quebec.ca/decisioncovid19) ou à composer le **1 877 644-4545** et à suivre les directives qui vous seront données pour savoir si votre enfant devrait être testé ou s'il peut retourner dans son milieu de garde ou son milieu scolaire. Si votre enfant doit passer un test, toutes les personnes vivant sous le même toit doivent également s'isoler, même si elles n'ont pas de symptômes, au moins jusqu'à l'obtention du résultat du test. Vous devez suivre ensuite les consignes qui vous seront données.



Fièvre

Enfant de **0-5 ans** :

- température **rectale** de 38,5 °C (101,3 °F) et plus

Enfant de **6 ans et plus** :

- température **buccale** de 38,1 °C (100,6 °F) et plus



Symptômes généraux

- Perte soudaine d'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût
- Grande fatigue
- Perte d'appétit importante
- Douleurs musculaires généralisées (non liées à un effort physique)
- Maux de tête (enfants 6-17 ans seulement)



Symptômes respiratoires

- Toux (nouvelle ou aggravée)
- Essoufflement, difficulté à respirer
- Mal de gorge



Symptômes gastro-intestinaux

- Nausées
- Vomissements
- Diarrhée
- Maux de ventre

Ne laissez pas votre enfant à l'école, au service de garde en milieu scolaire ou au service de garde éducatif à l'enfance:

- si votre enfant a reçu la consigne de s'isoler à la maison;
- si votre enfant a reçu la consigne de se placer en quarantaine après un retour d'un séjour hors Canada;
- si vous croyez que votre enfant pourrait avoir contracté la COVID-19, auquel cas vous pouvez composer le 1 877 644-4545 et suivre les consignes qui vous seront données

Une fois suivies les directives précédentes et en cas d'absence de COVID-19, les critères de santé habituels s'appliquent pour ce qui est de la présence dans le milieu de garde ou le milieu scolaire. Par conséquent, les enfants qui présentent un bon état général (capacité d'effectuer leurs activités habituelles) peuvent fréquenter leur école et leur service de garde scolaire (en particulier, pas d'exclusion pour un rhume).